



FORMATION

RÔLE ET RESPONSABILITE DE L'ENCADREMENT EN PREVENTION DES RISQUES

Référence :

060- 344-12

Durée :

2 jours

Public

- Chef d'entreprise
- Cadre
- Responsable opérationnel

Pré-requis

- Aucun

Méthodes pédagogiques

- Supports de cours formateurs en vidéo projection
- vidéo
- documents INRS
- Attestation de formation

Contexte

La loi du 31 décembre 1991, a eu pour objectif de favoriser la prévention des risques professionnels et la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs sur le lieu de travail.

Cette loi précise les obligations pesant sur l'employeur ou ses représentants pour assurer la santé et la sécurité de ses salariés à travers l'article L4121-1 et -2 du code du travail et de façon plus novatrice, elle pose également à la charge de chaque salarié, une obligation de sécurité transposée à travers l'article L4122-1.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Identifier** les risques d'infraction qui relèvent de l'hygiène, sécurité et accidents du travail...
- **Intégrer** dans ses fonctions, une démarche d'analyse et de prévention de risques et prendre part à la politique d'amélioration de la prévention..



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Formations INTRA ou INTER
- Événementiel : séminaires, échanges entre CE, journées à thème
- Autres prestations



PROGRAMME

Formation théorique :

Contexte réglementaire

Comprendre le Code du travail et les principes généraux de prévention (art. L.4121-1 -2)

Les enjeux de la prévention des risques

- Enjeux sociaux et humains
- Enjeux financiers
- Enjeux juridiques
- Enjeux judiciaires

Les acteurs de la prévention

- Les acteurs au sein de l'entreprise
- Les acteurs institutionnels

Responsabilité pénale et responsabilité civile

- Définitions
- Les contraventions
- Les délits
- Code pénale et code du travail : les articles essentiels en hygiène, sécurité et accident du travail

Obligation de l'employeur en prévention des risques

- L'article L230-2 du code du travail
- Règles à observer et actions à engager
- La responsabilité pénale de l'entreprise et du dirigeant
- La classification des fautes et délits
- La responsabilité civile et faute inexcusable de l'employeur

Obligation de l'encadrement et du responsable opérationnel...

- L'article L4121-1 et L4122-1 du code du travail
- La responsabilité pénale et sanction à l'encontre du salarié
- La responsabilité civile et conséquence financière du salarié
- Sanction disciplinaire pour non respect de l'obligation de sécurité





FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Formations INTRA ou INTER
- Événementiel : séminaires, échanges entre CE, journées à thème
- Autres prestations



L'identification des risques

Identifier les sources de **danger** au travail à travers :

- Les procédés de fabrication
- Les équipements de travail
- Les produits et substances utilisées

Préparation à l'évaluation des risques

Connaître son entreprise et ses situations de travail

- Méthodologie et Outils
- Découpage de l'entreprise en Unité de Travail
- Choix du document d'identification des risques

Mise en place du document unique

- Connaître le contenu minimal du document unique
- Formalisation et communication au personnel du D.U
- Mise à jour du D.U

Analyse de l'accident

- Acteurs
- Présentation de la méthode de l'arbre des causes

Obligations de formation à la sécurité

- Rappel réglementaire
- Formations générales à la sécurité
- Formations spécifiques à la sécurité
- Périodicité des formations
-

Les vérifications périodiques

- Les principaux types de vérifications techniques
- Documentations obligatoire et registres
- Présentation succincte des périodicités sur des vérifications les plus usuelles

